

Travail de maturité TM

Cadres et attentes du travail de maturité

- Le travail de maturité est suivi par une personne répondante ECG. Celle-ci encadre et conseille l'étudiant-e dans la réalisation de son TM. Elle fixe avec l'étudiant-e les dates de rencontre nécessaires au suivi de l'élaboration du TM et contrôle le journal de bord.
- Journal de bord : l'étudiant-e tient un journal de bord dans lequel il consigne l'ensemble de ses observations et réflexions. Ce document constitue une référence pour la rédaction du TM.
- Le travail de maturité comprend 2 parties :
 - Un rapport de l'expérience professionnelle spécifique, 1/3 de la longueur du travail
 - Un travail d'approfondissement, recherche et une analyse personnelle sur une thématique significative issue de l'expérience spécifique, 2/3 du travail
 - Environ **20** pages, annexes non comprises
- Une présentation et une défense orales durant laquelle l'étudiant-e présente les différents contenus de son travail écrit.
 - Lors de la soutenance orale, l'étudiant-e démontrera sa capacité à s'interroger face aux situations professionnelles rencontrées, à les problématiser et à intégrer dans son analyse des éléments théoriques lui permettant de mieux appréhender la problématique des personnes confiées au service/établissement dans lequel elle/il a réalisé le stage. Elle/il peut disposer de tous les documents qui lui semblent nécessaires
 - La présentation doit être soutenue par un support visuel
 - Le TM est évalué par un jury composé de la personne répondante ECG et d'un-e expert-e HES

Contenu du rapport de l'expérience professionnelle spécifique

Dans son rapport écrit l'étudiant-e :

- | | |
|--|---------|
| • Présente le contexte professionnel (historique, missions et buts de l'institution, types de prestations, aspects juridiques) | ½ page |
| • Décrit la population accueillie et ses différentes problématiques | ½ page |
| • Décrit les principales tâches qu'elle/il a effectuées dans le champ d'intervention professionnel | 1 page |
| • Développe et explique le processus de réalisation des objectifs de l'expérience professionnelle spécifique, présente les résultats et met en évidence les connaissances acquises (connaissances générales, savoir-faire et savoir être) | 5 pages |
| • Décrit les difficultés rencontrées et précise les moyens et les ressources mis en œuvre pour les surmonter | 1 page |
| • Indique en conclusion en quoi le stage lui a été bénéfique et l'a confirmé dans son choix professionnel et met en évidence les éléments principaux que la lectrice/le lecteur doit retenir des différentes analyses et de l'autoévaluation | 1 page |

Contenu du travail d'approfondissement	
L'étudiant-e choisit une situation significative de son expérience professionnelle spécifique à partir de laquelle elle/il mènera une réflexion approfondie.	
L'étudiant-e :	
<ul style="list-style-type: none"> Formule une problématique qui va structurer son travail d'approfondissement. Par problématique, on entend la capacité à formuler éventuellement sous forme de questions et/ou d'hypothèses, un ensemble de problèmes soulevés à partir d'une situation significative. Explique les raisons de son choix. 	2 pages
<ul style="list-style-type: none"> Présente des pistes de compréhension de cette problématique en prenant appui sur un ou des auteurs pour développer sa pensée 	8 pages
<ul style="list-style-type: none"> Explique ce que la recherche (éléments théoriques) sur cette problématique ou situation lui a permis de découvrir <ol style="list-style-type: none"> Sur la population concernée Sur la profession Sur sa propre personnalité 	2 pages
<ul style="list-style-type: none"> La conclusion met en évidence les éléments principaux que le lecteur doit retenir du travail d'approfondissement 	1 page

Mise en forme et présentation du dossier

- Page de garde :
 - Le titre du travail donne une indication sur la problématique analysée
 - Lieu et dates de la période de stage
 - Noms et prénoms de l'étudiant-e, du/de la répondant-e de l'établissement, de la personne répondante ECG, de l'expert-e HES
- Les 2 parties du travail (expérience professionnelle, travail d'approfondissement) sont clairement indiquées
- Le dossier est rédigé en format traitement de texte justifié, avec un interligne simple et une police de caractère 12, en respectant la mise en page usuelle (table des matières automatique, numérotation des pages)
- Les citations dans le texte se font selon les normes APA
- Au moins 3 articles scientifiques extraits d'une recherche sur les bases de données sont exigés pour le travail
- Une bibliographie selon les normes APA est présente en fin de travail
- Le dossier est relié (thermocollage) en 1 exemplaire pour le secrétariat de l'ECCG et envoyé par version électronique en format PDF au répondant-e ECG et l'expert-e HES

Référence : Directives relatives à l'organisation de la maturité spécialisée domaine « Santé / Sciences expérimentales »

Soutenance du travail de maturité

La soutenance a lieu :

- Pour le groupe F2-A, dans les semaines du 10 au 21 mars 2025
- Pour le groupe F2-B, dans les semaines du 28 avril au 9 mai 2025
- Pour le groupe F3, dans la semaine du 16 au 20 juin 2025
- Le TM doit être remis au secrétariat de l'ECG, sous forme papier, en 1 exemplaire et transmis par voie électronique en format PDF au répondant-e ECG et l'expert-e HES :
 - F2-A : pour le vendredi 7 mars 2025 à midi au plus tard
 - F2-B : pour le vendredi 25 avril 2025 à midi au plus tard
 - F3 : pour le vendredi 13 juin 2025 à midi au plus tard

Contenu de la séance

La soutenance dure de 60 à 70 minutes réparties comme suit :

1. Présentation orale du travail par l'étudiant-e : 20 minutes

L'étudiant-e décrit la ou les situations significatives de son stage qui ont motivé la recherche et la réflexion. Il/elle présente la problématique choisie, les pistes de compréhension de cette problématique et les pistes de solution envisagées. L'étudiant décrit les connaissances acquises lors de sa recherche et identifie en quoi ces connaissances auront une influence sur son agir. La présentation est soutenue par un support visuel. L'étudiant-e peut disposer de tous les documents qui lui semblent nécessaires.

2. Discussion avec le jury : 20 minutes

L'étudiant-e répond de manière correcte et argumentée aux questions du jury.

3. Délibération du jury : 10 à 20 minutes

L'évaluation résulte d'une discussion entre la personne répondante ECG et l'expert-e HES sur la base des critères officiels prévus dans les directives relatives à la maturité spécialisée domaine « Santé / Sciences expérimentales ». La délibération se fait en l'absence de l'étudiant-e.

4. Conclusion de la séance d'examen : 10 à 20 minutes

L'évaluation est transmise à l'étudiant-e de manière précise. Celui-ci donne son point de vue sur ce qu'il comprend de l'évaluation effectuée.